

## PROGRAMME MICEFA

### COMMENT BIEN PREPARER SA CANDIDATURE

#### I. LES ETAPES A SUIVRE POUR CANDIDATER

##### 1) **Inscription au TOEFL ou IELTS**

**TOEFL** : Nous vous conseillons de vous inscrire sur internet le plus tôt possible. Ce test coûte environ 220 euros et il est valable 2 ans.

Les scores doivent dépasser 80 (sur 120). Certaines universités telles que University of Connecticut, University of Miami, etc. n'acceptent que des étudiants ayant obtenu des scores supérieurs (proches de 100 sur 120).

**IELTS** : L'IELTS coûte 185 euros. Certains partenaires de la MICEFA acceptent aussi le test IELTS. Vérifier bien sur le site de la MICEFA que le partenaire accepte l'IELTS avant de vous y inscrire. Le score minimum exigé est de 6.5 sur 9. Tout comme pour le TOEFL, certaines universités demandent un score supérieur à 6,5.

##### 2) **Choix de l'université** vous devez vérifier que la formation que vous étudiez actuellement à l'UPEC est dispensée dans l'université qui vous intéresse. Assurez-vous d'avoir le niveau de langue exigé et les ressources financières suffisantes pour y vivre et vous déplacer. Vous pouvez choisir jusqu'à trois universités/campus dans 3 états différents.

Vous avez également la possibilité de choisir un consortium parmi les 3 universités. Chaque consortium compte comme choix unique, vous pourrez donc sélectionner deux autres universités dans deux autres états.

Vérifiez qu'il y a des places disponibles pour l'université d'accueil. Pour cela, se référer au document ci-joint intitulée « Places disponibles ».

NB : Cette sélection n'est pas définitive, elle sera discutée pendant l'entretien avec la MICEFA.

##### 3) **Choix des cours** vous devez établir une liste des cours que vous allez suivre pendant votre séjour d'études en visitant les sites des universités américaines que vous avez sélectionnées.

Ce choix de cours doit être validé par l'enseignant responsable de la formation dans laquelle vous serez inscrit l'année de votre départ. Pensez à contacter l'enseignant suffisamment à l'avance afin de discuter avec lui de vos choix en établissant le contrat d'étude préalable [ici](#).

##### 4) **Contrats d'études préalable MICEFA** disponible sur le site de l'UPEC Il devra être signé par le coordinateur pédagogique pour rappel un crédit américains équivaut à 2 crédits ECTS. Pour valider un devez avoir l'équivalent de 15 crédits américains soit 30 crédits ECTS. pour une année 30 crédits américains soit 60 crédits ECTS.

##### 5) **Lettres de recommandation** demandez à un enseignant-chercheur, un enseignant d'une autre université (si vous venez d'intégrer l'UPEC) ou d'un maître de stage. Au moins une lettre doit être impérativement écrite en anglais.

##### 6) **Attestation financière** vous devez en faire la demande auprès de votre banque plus celle de ces parents le plus tôt possible.

##### 7) **Constitution du dossier**: l'étudiant doit remplir le dossier MICEFA et demander ces relevés de notes auprès de sa scolarité et le traduire ou le faire traduire. La traduction doit être approuvée et tamponnée par la scolarité. Aucun relevé de notes extrait de la session en ligne de l'étudiant ne sera accepté.

Le dossier de candidature est disponible sur le site de la MICEFA [ici](#) ou <http://micefa.org/>> Etudiants franciliens> comment gérer mon dossier ? Rassemblez toutes les pièces du dossier, voir liste ci-dessous

##### 8) **Date limite de dépôt des dossiers auprès du chargé relations internationales de votre faculté** : **Vendredi 30 Novembre 2018**

## II. PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE MICEFA

- Dossier MICEFA** à remplir directement dans le document word aucun dossier manuscrit ne sera accepté.
- 3 lettres de recommandation** se conformer au guide pour les lettres de recommandation disponible sur le site de la MICEFA). Les lettres de recommandations peuvent être celle d'un enseignant-chercheur, un enseignant d'une autre université si l'étudiant vient juste d'intégrer l'UPEC) ou d'un maître de stage. Au moins une lettre doit être écrite en anglais.
- Tous les relevés de notes officiels** (après le baccalauréat uniquement) avec la traduction en anglais en pièces attachées et tamponnées par la scolarité.
- Une copie de diplômes de l'enseignement supérieur** (si l'étudiant en a déjà obtenu un)
- Attestation financière** <sup>1</sup> se conformer au *sample letter* disponible sur le site de la MICEFA
- La liste des cours suivis actuellement en anglais** avec un petit descriptif
- Résultats du TOEFL ou IELTS**
- Lettre(s) de motivation** Afin de mettre toutes les chances de son côté, l'étudiant peut faire trois lettres de motivation en fonction de chacun des 3 campus qu'il a sélectionné. Il peut également écrire une seule lettre de motivation où il ne doit mentionner aucun campus en particulier.
- Copie du passeport valide**
- 2 chèques** à l'ordre de la MICEFA un de 200€ et un second de 100€ pour les frais de dossiers l'étudiant y indiquera au dos son nom et prénom s'il s'agit du chèque de ses parents
- 2 photographies** au format passeport avec nom et prénom

**ATTENTION : Les dossiers doivent être transmis au chargé des relations internationales en double exemplaire et non agrafés. Tout dossier incomplet sera rejeté.**

---

<sup>1</sup> Cette attestation ne peut en aucun cas être une fiche de paye ou un relevé de compte. Soit vos ressources personnelles sont suffisantes, c'est-à-dire, égales ou supérieures à la somme exigée par l'université d'accueil, vous aurez alors à remplir et à faire signer et tamponner par votre banque la déclaration de vos ressources personnelles. Vous pouvez télécharger ce document sur notre site. Deux versions de ce document sont disponibles: une en anglais et une en français. Soit vos ressources personnelles sont insuffisantes et donc vos parents ou d'autres personnes de votre entourage se portent garants, ces derniers devront alors demander à leurs banques un justificatif bancaire. En outre, vos garants (= "sponsors") devront rédiger une lettre précisant la somme totale présente sur leur compte qu'ils mettent à votre disposition, le montant qu'ils vous enverront tous les mois, et la durée de ce transfert mensuel. Pour le dossier de l'université nord-américaine d'accueil, le nom de cette université devra figurer sur cette déclaration (cela signifie que vous devrez faire deux fois la démarche). Dans le cas où votre banque refuserait de signer notre document, demandez-lui alors de vous écrire une lettre indiquant le montant de la somme présente sur votre compte. Cette lettre doit impérativement comporter l'en-tête de la banque, la signature du conseiller qui gère votre compte et un tampon officiel (voir le modèle sur notre site). Si la banque rédige cette lettre en français, vous devrez la traduire en anglais sur une feuille que vous attacherez au document officiel. Extrait de la foire aux questions MICEFA